

Vidéo. Interdiction de transporter des subsahariens: le grand cafouillage de la CTM

30/10/2019 | De peur de lier son image à un acte raciste, la CTM nie avoir généralisé une note de service sommant ses employés de cesser la vente de billets de bus aux Subsahariens ne justifiant pas d'un titre de séjour. Pourtant, les faits et les témoignages prouvent le contraire.

Dans une mise au point publiée, ce mercredi 30 octobre, la Compagnie de transport au Maroc (CTM) tient à nier catégoriquement qu'une affiche collée sur une vitre de son agence de Rabat émane de sa Direction générale.

MISE AU POINT

À la lumière de la photo qui circule sur le web montrant une prétendue note de la CTM qui interdirait la vente de billets aux ressortissants de pays subsahariens qui ne justifient pas d'un titre de séjour « résidence ou passage régulier au Maroc », la Compagnie de Transports au Maroc (CTM) dément ces faits et déclare que cette note n'est pas un document de la CTM et qu'aucune annonce ou avis de ce type n'a émané de la direction générale de la compagnie.

Nous tenons à rappeler que nos valeurs et notre éthique au sein de la CTM vont à l'encontre de toute sorte de discrimination.

Au fil de nos 100 ans d'existence, nos voyageurs ont toujours été au centre de notre attention quelles que soient leurs origines, et nos collaborateurs, imprégnés de notre culture, ont toujours été sensibilisés dans ce sens.



On peut lire sur ladite affiche, qui a largement circulé sur les réseaux sociaux, qu'«il est strictement interdit de vendre des billets CTM aux Africains qui ne justifient pas d'une résidence ou d'un passage régulier au Maroc, surtout vers les destinations Nord et Sud du Maroc». Et pourtant avant même la publication de cette «mise au point», une vidéo filmée par un Subsaharien montrant ladite affiche faisait le tour de la toile.

https://www.h24info.ma/wp-content/uploads/2019/10/Vid%C3%A9o-film%C3%A9e-par-un-subsaharien-%C3%A0-lagence-de-la-CTM-de-Rabat.mp4?_=1

Non seulement l'affiche existe bel et bien, mais des témoignages recueillis sur place auprès des fonctionnaires de la CTM de Nador par plusieurs sources de *H24info*, dont le vice-président de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) à Nador, Omar Naji, confirment que les employés de la CTM ont reçu des instructions les interdisant de vendre

des billets aux Subsahariens ne justifiant pas d'un titre de séjour de résidence ou de passage au Maroc.

La CTM en porte-à-faux

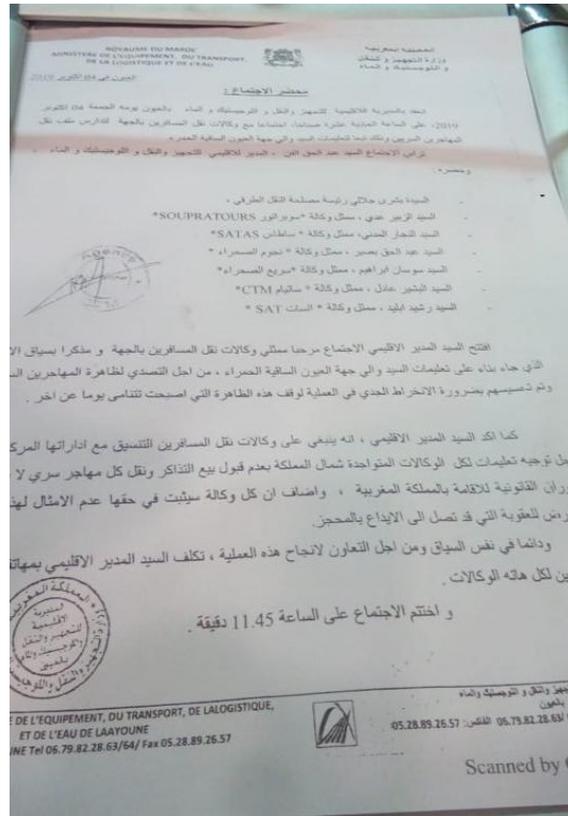
«Rien que ce matin (mardi 29 octobre, ndlr) j'ai effectué une visite à la succursale de la CTM à Nador où les employés m'ont assuré avoir reçu une note qui comporte des instructions claires les interdisant à vendre des billets aux subsahariens qui veulent se déplacer vers les autres villes du nord comme Tétouan, Tanger, Al Hoceima et Oujda», a précisé Omar Naji mardi dans **une déclaration à H24info**.

Cet homme de terrain a, tout en rappelant que ces pratiques ne datent pas d'aujourd'hui étant donné que «les transporteurs de Nador évitaient depuis longtemps de transporter des Subsahariens de peur de s'attirer les foudres des autorités», dénoncé le fait que «c'est devenu officiel à présent».

Qualifiant ces mesures de «discriminatoires et racistes», ce droit-de-l'homme a fortement décrié le caractère «attentatoire à la liberté de circulation des personnes».

Notons, dans ce sillage, que des instructions auraient été données pour resserrer l'étau sur la circulation des migrants, notamment, des villes du sud vers celles du nord.

Une réunion dans ce cadre a été organisée, sur instruction du wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, entre la Délégation régionale du ministère de l'Équipement et du Transport de la même région avec les représentants des sociétés de transport routier. Le procès-verbal de cette réunion a été signé par les représentants des transporteurs qui se sont engagés à participer activement à la lutte contre la migration clandestine.



PV de la réunion de la Délégation du ministère de l'Équipement et du Transport avec les représentants des sociétés de transport routier.

A noter par ailleurs que le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM) a lancé ce mercredi un appel à témoignages contre ce genre de pratiques racistes et discriminatoires. Affaire à suivre...

Source : <https://www.h24info.ma/maroc/video-interdiction-de-transporter-des-subsahariens-le-grand-cafouillage-de-la-ctm/>